

Rectorat de l'académie de LILLE
144 rue de Bavay
BP709
59033 LILLE Cedex

Intitulé de l'emploi

Chef d'établissement

Type et nom de l'établissement : **collège Jean Zay Lens**

Catégorie financière : 4

Type de logement : F4

Implantation géographique

Adresse : 3 rue Robert Schuman

Commune : **Lens**

Code postal : 62300

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

- Nombre d'élèves : 765

- Environnement : IPS : 72

Le collège accueille une population d'élèves issus majoritairement du quartier de la Grande Résidence et d'une partie du quartier du 12/14 tous deux classés QPV. Les autres proviennent de quelques zones pavillonnaires proches et d'une partie de la ville de Loison sous Lens.

- Spécificités internes :

Il est la tête de pont d'un réseau dynamique comptant pas moins de 13 écoles et accueille les dispositifs suivants : SEGPA, ULIS, UPE2A.

Il possède une section sportive rugby, une classe CHAAP, une Section Internationale allemand depuis la rentrée 2024, (tous en dispositifs dérogatoires), une classe orchestre à partir de la 5ème, une LCE anglais et espagnol à partir de la 4ème.

Un micro-collège a ouvert le 6/01/2025 pour accueillir un public très spécifique en décrochage

Le collège a développé des **parcours optionnels** (latin, théâtre, citoyenneté, EDEN, jeunes organisateurs, journal du collège) et de nombreux **clubs** (franco-allemand, échecs, booktubers, cuisine pix'elle en lien avec la faculté Jean Perrin de Lens en cours de construction). Le collège accueille également les parents allophones dans le cadre de l'OEPRE.

Le Collège a depuis 2 ans une accréditation **ERASMUS +** avec consortium

La cité éducative de Lens dont le collège est chef de file fait partie de la première vague de labellisation. Elle s'étend aujourd'hui sur cinq quartiers prioritaires et vingt-quatre écoles primaires, soit la totalité des écoles et établissements lensois. A ce titre, le budget annuel de 350 000 € de l'ANCT, de 2019 à 2024 a été augmenté à 500 000 € pour 2025, 2026 et 2027. S'y ajoutent les 15 000 € dotés par le Rectorat.

- Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur

Site internet de l'établissement/Archipel

Compétences attendues

- En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :

Mise en place de coordonnateurs en charge de missions spécifiques

Mise en place d'une cellule de médiation et du tutorat/coaching impliquant CPE, AED et équipe enseignante formée à la gestion de conflit

La coordonnatrice REP + nommée maintenant depuis de nombreuses années (plus de 10 ans) favorise le lien avec les écoles primaires du secteur, les relations avec la famille et le travail avec l'inspection du 1^{er} degré. La cité éducative est un enjeu partenarial majeur et facilitateur pour la mise en place de formations pédagogiques et de projets éducatifs en lien avec le 1^{er} degré et les établissements du 2nd degré de la ville.

Le coordonnateur de la cité éducative déchargé de 9h est le relais essentiel avec les partenaires, la troïka et le secrétaire général pour le suivi des dossiers

Piloter en visant toujours l'amélioration des résultats et la lutte contre les déterminismes

- Liées à la spécificité du poste :

Le collège est un établissement complexe au regard de la multiplicité des dispositifs, du nombre important de personnels et de missions à assurer

- Gestion de projets
- Travail d'équipe et travail collaboratif
- Sens de la communication et de la diplomatie
- Grande loyauté
- Savoir rendre compte

- Autres compétences :

Bonne maîtrise de la gestion RH

Travail collaboratif essentiel avec le secrétaire général au regard du budget conséquent et de la gestion financière à plus de 80 % de l'enveloppe budgétaire de la cité éducative

Points particuliers concernant le poste (à préciser)

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale - titulaire

- Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans

- Expérience de l'éducation prioritaire et du public en grande difficulté scolaire et sociale

- Connaissance en matière de politique de la ville

- Importante disponibilité et adaptabilité. Capacité à déléguer

- Autres :

Compétences organisationnelle et stratégique. Bonne maîtrise des logiciels